

TÉMOIGNAGES

COMMENT AVEZ-VOUS PRIS CONNAISSANCE DU DISPOSITIF ? QUI VOUS A ORIENTÉ ?

« C'est la maîtresse qui m'a parlé du dispositif. Au début, je n'ai pas compris, j'ai eu peur. Mi veu pas d'un éducateur ou une assistante sociale à la maison.

Mais la maîtresse m'a réexpliqué en disant que c'est pour aider Paul à l'école et à la maison, qu'il soit plus calme et tout ça. Alors j'ai dit oui. »

Huguette B., maman de Paul (7 ans), Basse-Terre

« Le CPE du collège Henri Matisse, m'a orienté vers le référent de parcours, M. Mussard, qui m'a présenté le dispositif. »

Fabien L., papa d'Anthony, Bois d'Olives

« C'est la classe passerelle que l'a informé a moïn du dispositif PRE, et après j'ai fait une demande moi-même pou mes enfants. »

L. 30 ans, maman de E. (9 ans), F. (7 ans), C. (3 ans), Terre-Sainte

QUE PENSEZ-VOUS DE CE DISPOSITIF ?

« Je trouve bien, i aide toute la famille et principalement Paul. »

Huguette B., maman de Paul (7 ans), Basse-Terre

« Ce dispositif nous apporte de la confiance et une ouverture d'esprit à notre enfant, mais aussi un bon soutien pour la famille. »

Fabien L., papa d'Anthony, Bois d'Olives

« Lé bien pou le développement des enfants, pou les activités, pou l'école aussi, pou moïn même. Nou découvre plein de choses... mi passe de bons moments avec marmay. »

L. 30 ans, maman de E. (9 ans), F. (7 ans), C. (3 ans), Terre-Sainte

DE QUELLES ACTIONS BÉNÉFICIE VOTRE ENFANT ?

« Dans les ateliers, nou lé conseillé, on apprend des choses superbes, on essaie de les reproduire à la maison avec les enfants... et le café des parents le mardi, ça me permet de souffler, d'avoir du temps, c'est juste à moi. »

Huguette B., maman de Paul (7 ans), Basse-Terre

« Il bénéficie de l'accompagnement méthodologique. Ça lui apporte de nouvelles expériences et ça lui permet de connaître d'autres activités qu'il ne pratique pas forcément dans le milieu familial. C'est un enrichissement personnel. »

Fabien L., papa d'Anthony, Bois d'Olives

« Les enfants i fé kayak, yoga, radio, i sava la bibliothèque. Nou fé des sorties, comme la Maison du Coco. Pour l'école n'a une petite dame qui vient à la maison pou explique les leçons. Bana lé content faire les activités... mi passe de bons moments avec zot. »

L. 30 ans, maman de E. (9 ans), F. (7 ans), C. (3 ans), Terre-Sainte

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE :

COORDONNATRICE P.R.E. / CLASSE PASSERELLE

Laura GALLET

GSM : 0693 21 54 99

Fixe : 0262 91 84 86

Mail : laura.gallet@saintpierre.re

SERVICE ADMINISTRATIF DU P.R.E.

Adresse : 37 Avenue Président Mitterrand

Terre sainte 97410 Saint Pierre

Fixe : 0262 91 84 82

Mail : pre@saintpierre.re

LES RÉFÉRENTS DE PARCOURS

Secteur de Terre Sainte :

0692 16 02 78

pre.terresainte@saintpierre.re

Secteur de Basse-Terre :

0692 16 13 94

pre.basseterre@saintpierre.re

Secteur de Bois d'Olives :

0692 61 85 31

pre.boisdolives@saintpierre.re

Secteur de la Ravine Blanche

pre.ravineblanche@saintpierre.re

Prévention Décrochage Scolaire

pre.decrochage@saintpierre.re

NOS PARTENAIRES





PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE SAINT-PIERRE





LE PRE C'EST QUOI ?

C'est un dispositif d'Etat, créé par la loi de cohésion sociale du 18 Janvier 2005 et intégré localement dans le volet éducation de la Politique de la Ville de Saint-Pierre.

Il est cofinancé par l'Etat et la Ville. Le portage financier du PRE est assuré par la caisse des écoles.

Le PRE s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans des quartiers prioritaires de Terre Sainte, Basse Terre et Bois d'Olives. L'équipe de réussite éducative se mobilise autour des enfants pour mettre en place avec leurs parents les conditions de leur réussite et pour lever les difficultés.

Le dispositif existe depuis 2006 sur le quartier de Terre Sainte. Depuis 2017, il s'étend sur les quartiers de Basse Terre et de Bois d'Olives.

L'importance de l'éligibilité :

Le dispositif PRE dépendant de la politique de la ville nécessite des critères d'éligibilité qu'il est primordial de vérifier avant toute orientation : ce sont l'âge et le lieu d'habitation de l'enfant (sur les 3 quartiers prioritaires concernés).

A quoi sert le PRE ?

Il intervient dans une démarche préventive et propose un accompagnement individualisé qui prend la forme d'un parcours de Réussite Educative, adapté à l'enfant et sa famille en fonction de leurs besoins et de ses attentes.

Des priorités d'intervention pour le PRE de Saint-Pierre :

- La persévérance et la prévention du décrochage
- Le soutien à la scolarité
- Le soutien à la parentalité
- La santé et le bien être





COMMENT ?

ORIENTATION OU DEMANDE SPONTANÉE

Les enfants et leurs familles sont orientés, avec leur accord, sur proposition des professionnels - ou à leurs demandes.

PREMIÈRE RENCONTRE

Un premier entretien est réalisé avec le référent de parcours du secteur pour présenter le dispositif et établir les demandes et besoins.

COMMISSION EPS

La situation de l'enfant et sa famille est présentée en équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS). Celle-ci réunit les différents professionnels des institutions partenaires et valide leur entrée dans le dispositif.

PARCOURS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Les EPS se concertent régulièrement pour :

- Faire le point sur les entrées dans le dispositif
- Valider les objectifs à travailler pour l'enfant et sa famille en leur proposant des actions ciblées

- Analyser l'évolution de chaque situation

Lors du parcours de réussite éducative, un suivi individuel et des actions sont proposées à l'enfant et sa famille. Des bilans sont régulièrement réalisés avec le référent de parcours, pour faire le point sur les différentes actions proposées.

ÉVALUATION

Après un temps défini pour le parcours de réussite éducative, une évaluation est faite avec l'enfant et sa famille ainsi qu'avec les partenaires en EPS pour :

- Vérifier l'atteinte des objectifs posés, réajuster le parcours individualisé si besoin ou y mettre fin.

**L'ACCORD ET L'IMPLICATION
DE LA FAMILLE RESTENT INDISPENSABLES
À CHAQUE ÉTAPE DE LA RÉALISATION DU
PARCOURS**





5 EVALUATION

Toutes informations et échanges dans le cadre du PRe respectent les règles de confidentialité.

4
LE PARCOURS en lien avec le référent de parcours

En 5 étapes

3
Commission de l'Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (E.P.S)

2
Première rencontre

1
Orientation ou demande spontanée

